



LE MOT DU MAIRE

Vers une commune plus propre : vous avez été nombreux à nous faire part des réclamations au sujet de la saleté de nos trottoirs, de l'insalubrité due aux poubelles, de problèmes rencontrés par les piétons avec les véhicules mal stationnés. Ce problème concerne l'équipe des employés communaux mais également chacun d'entre nous.

Vous recevrez très prochainement dans vos boîtes aux lettres un rappel des règles du "Bien Vivre Ensemble" sur ces différents thèmes. Nous comptons sur votre collaboration à ce bon fonctionnement faute de quoi nous commencerons à verbaliser.

Une démarche environnementale : il est important que la commune soit une vitrine de cette démarche et plusieurs initiatives vont en ce sens : la mise en place d'une aire de covoiturage à la gare et l'achat d'un véhicule électrique. Nous travaillons également à trouver des solutions alternatives à l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des voiries.

Pour l'avenir : le conseil municipal a préempté la propriété se situant entre le château et l'église Notre-Dame, opportunité exceptionnelle. L'objectif de cette acquisition est de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine historique classé et de favoriser le développement du tourisme. Cette parcelle correspond à la cour originelle du château : elle sera un espace de promenades avec des vues panoramiques sur la ville, un lieu de rencontres culturelles et pourra être l'occasion de créer un espace d'interprétation sur l'histoire de La Ferté-Milon.

Pour nos enfants : la mise en place du point repas au centre de loisirs sera une facilité pour beaucoup de parents qui vont enfin pouvoir faire profiter leurs enfants de cet accueil.

Je vous souhaite, ainsi que mon équipe du conseil municipal, un très bel été...

Cécile Le Frère - Létoffé

Directrice de publication : C. Le Frère Létoffé - Rédaction : V. Jeanneret, H. Savary, F. Bauer, A. Jarrot, M. Braux, C. Mas
Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr
IPNS - Mairie de la Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.

RENTÉE SCOLAIRE

À compter du 2 septembre

Trois nouveautés à la rentrée scolaire

Le conseil municipal a mis en place trois mesures concernant les enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de La Ferté-Milon. Celles-ci sont facultatives et indépendantes l'une de l'autre et seront mises en place à compter du 2 septembre 2014.

Les TAP (temps d'activités périscolaires)

- Organisés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, ils concernent les enfants scolarisés dans les deux écoles.

Chaque enfant de la petite section jusqu'au CM2 bénéficiera, par séquences réparties sur l'année scolaire, d'une initiation adaptée aux pratiques artistiques, sportives, culturelles, citoyennes mais également au jeu.

- **Quand** : ils se dérouleront tous les vendredis après-midi scolarisés de 13h30 à 16h30

- **Coût** : une inscription annuelle de 10 € par enfant est demandée.

Un point repas (repas apporté dès le matin)

- **Pour les enfants de l'école maternelle** dans l'enceinte de l'école. Les enfants apportent leur repas et mangeront en présence d'animateurs dans une salle dédiée à la restauration.

- **Quand** : Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 11h 45 à 13h30

Les mercredis les enfants de l'école élémentaire pourront y être accueillis.

- **Coût** : 2,50 € / Point repas

Un centre de loisirs le mercredi après-midi

- **Pour tous les enfants de 3 à 11 ans** (ouvert également aux enfants non scolarisés à La Ferté-Milon)

- **Quand** : le mercredi des périodes scolaires de 13h30 à 18h.

- **Coût** : 4,50 €/ mercredi

Ces trois activités ont été confiées à l'association "Les Francas de l'Aisne" qui en assurera la gestion et l'animation. Les dossiers d'inscription, un par enfant, commun à ces trois activités sont à retirer en mairie. Une permanence d'inscription sera ouverte également le 27 juin de 16h30 à 18h30 dans l'enceinte des écoles.

Retour des dossiers à la mairie avant le samedi 5 juillet.

GENDARMERIE

Juillet-Août

Opération tranquillité vacances

La gendarmerie nationale vous propose de partir en toute tranquillité. En effet, comme chaque année, les forces de l'ordre organisent l'Opération Tranquillité Vacances. Donc si vous partez en vacances au mois de juillet ou au mois d'août, n'hésitez pas à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de La Ferté-Milon. Les gendarmes effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.

Animations Spectacles Expositions

Samedi 12 juillet à partir de 21h

 Bal organisé par le comité des fêtes animé par le DJ de TIM SONORISATION avec la participation de la chanteuse Laure PRECHAC et des danseuses de la troupe les DECI'BELLES.
Sur le stade

 Feu d'artifice au château vers 23h00
Buvette et petite restauration sur place.

Dimanche 13 juillet de 8h à 13h

 Marché campagnard sur l'île Lamiche
Vous y trouverez maraîchers, marchand de miel, fromager, producteur de champagne, poissonnier, fleuriste, charcutier, boulanger, etc.



Lundi 14 juillet à 11h30

 Dépôt de gerbe au monument aux morts

Samedi 19, dimanche 20, lundi 21 juillet

Fête patronale
Animations organisées par le comité des fêtes.

 Fête foraine
Manèges enfantins, autos-skooters, pêche aux canards, tir aux ballons, blues casino, confiseries... vous attendent place de la gare.

Samedi 19 juillet

 Retraite aux flambeaux*
21h30 *Départ de la salle polyvalente avec majorettes et fanfare.*

Dimanche 20 juillet

 Spectacle musical
15h00 *Place de la gare*

Lundi 21 juillet

 Grand lâcher de ballons*
15h00 *Place de la gare*

* Distribution de tickets de manège aux participants de la retraite aux flambeaux et du lâcher de ballons.

Pendant les mois de juillet et août

 L'office de tourisme propose l'exposition "Milon d'hier et d'aujourd'hui" visible du lundi au vendredi de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

Cinéma

Semaine du 3 au 7 Juillet 2014

EDGE OF TOMORROW

(Action américain)

Séances : dimanche 6 à 18h, vendredi 4, samedi 5 et lundi 7 à 21h.

THE HOMESMAN

(Drame américain)

Séances : lundi 7 à 14h, jeudi 3 et dimanche 6 à 21h.

Semaine du 10 au 15 Juillet 2014

(pas de séance lundi 14)

LA LISTE DE MES ENVIES

(Comédie dramatique française)

Séances : mardi 15 à 14h, dimanche 13 à 18h, vendredi 11 à 21h.

KHUMBA

(Animation américaine)

Séances : vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 à 15h.

TRIPLE ALLIANCE

(Comédie américaine)

Séances : jeudi 10, samedi 12 et mardi 15 à 21h.

Semaine du 17 au 21 Juillet 2014

LA RITOURNELLE

(Comédie française)

Séances : jeudi 17, dimanche 20 et lundi 21 à 21h.

SOUS LES JUPES DES FILLES

(Comédie française)

Séances : lundi 21 à 14h, dimanche 20 à 18h, vendredi 18 et samedi 19 à 21h.

MALÉFIQUE

(Fantastique américain)

Séance Vendredi 18 à 15h.

Semaine du 23 au 29 Juillet 2014

TRANSCENDANCE

(Science fiction américain)

Séances : lundi 28 à 14h, jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 à 21h.

DRAGON 2

(Animation américaine)

Séances : vendredi 25 et samedi 26 à 15h, dimanche 27 à 18h, lundi 28 à 21h.

Semaine du 31 Juillet au 4 Août 2014

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS

(Comédie française)

Séances : lundi 4 à 14h, vendredi 1^{er} à 15h, samedi 2 et dimanche 3 à 18h, vendredi 1^{er} à 21h.

DUO D'ESCROCS

(Action comédie française)

Séances : jeudi 31, samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 à 21h.

Fermeture annuelle du 5 août au 3 septembre.

Reprise le jeudi 4 septembre.

Les bénévoles vous souhaitent de bonnes vacances.

SPORTS MILONNAIS

TENNIS

Les inscriptions au tennis club de La Ferté-Milon pour la saison 2014/2015 se tiendront les **6, 10 et 13 septembre** prochains au club house.

Nous vous souhaitons un excellent été.

HALTÉROPHILIE

Les 7, 8 et 9 juin 2014, se sont déroulés à Saint-Marcellin les championnats de France. Quatre Milonnais étaient présents et ont ramené une belle moisson de médailles à savoir :

- Chez les -48 kg seniors, ANDRIEUX Cécile prend une belle 2^e place avec un total de 121 kg pour son dernier championnat de France,
- Chez les -58 kg seniors, ANDRIEUX Virginie garde son titre de **championne de France** après un match très serré avec un total de 170 kg,
- Chez les -56 kg seniors, ANDRIEUX Sylvain garde lui aussi son titre de **champion de France** avec un total de 205 kg,
- Chez les -69 kg juniors, ALEXANDRE Tony prend une belle 7^e place pour ses premiers championnats de France avec un total de 218 kg.

Le 14 juin, s'est déroulé le Trophée des Minimes, où deux athlètes milonnais ont eux aussi brillé, à savoir :

- FOUCART Noémie termine sur la 3^e marche du podium,
- LELY Valentin termine à la 9^e place.

Pendant les vacances d'été, la salle d'haltérophilie-Musculation sera ouverte du **30 juin au 11 juillet** les lundis, mercredis et vendredis de 17h30 à 20h. **À partir du 15 juillet**, elle sera ouverte du lundi au vendredi de 17h30 à 20h.

Les cours de Zumba reprendront le **2 septembre** et auront lieu les mardis et jeudis de 18h à 20h toujours sous la houlette de Virginie, notre instructrice.

Renseignements : venez nous voir au gymnase de La Ferté-Milon ou contactez Sylvain ANDRIEUX au 06.89.69.89.45.

AS MILONNAISE

Juillet : programme de remise en forme pour les seniors.

Août : reprise des entraînements pour les équipes seniors et vétérans à partir du 10 août.

1^{er} mercredi de septembre après-midi : rencontre parents dirigeants au stade pour prise de contact sur l'organisation des équipes de jeunes U6 U7 au U15 pour la saison 2014-2015.

Nous recrutons dans toutes les catégories jeunes et nous vous invitons à vous présenter lors de cette journée d'accueil.

Renseignements sur : as-milonnaise.footeo.com

L'UNION BOULISTE

Samedi 5 juillet : ouvert à tous. Doublettes formées. Redistribution des mises.

Dimanche 13 juillet : Fête Nationale. Un Milonnais ou un adhérent du club par équipe (doublette formées). Redistribution des mises.

Samedi 19 juillet : Challenge Albert Cerveaux. +de 50 ans. Doublettes mêlées (sociétaires). Lots à tous.

Samedi 23 août : Intersociétaire. Doublettes formées. Mises +100 euros.

Samedi 30 août : Repas de fin d'année pour les sociétaires. Inscription obligatoire avant le 28 juillet.

LA GAULE MILONNAISE

Tous nos permis sont en vente à l'Office de Tourisme 31 rue de la Chaussée à La Ferté Milon.

À tous les futurs vacanciers : le permis majeur vous donne le droit de pêche à une ligne dans toute la France.

Bonnes vacances à tous et de belles bourriches.

HANDBALL MILONNAIS

La saison handball s'est terminée dans la bonne ambiance lors de l'AG du 28 juin.

Nous vous invitons, garçons et filles, à venir découvrir ce sport qui a fédéré cette année 2013/2014 plus de 90 adhérents.

Les entraînements reprendront **début septembre** dans la nouvelle salle des sports de La Ferté-Milon.

- les lundis et mercredis soir de 20h00 à 22h00 pour les + 16 ans garçons (entraînement) et +18 ans garçons (compétition),

- le mercredi de 18h00 à 19h30 pour les -11 ans garçons et filles (2004 et 2005) et -13 ans garçons et filles (2002 et 2003),

- le samedi de 10h15 à 11h00 pour le babyhand garçons et filles (2009-2010),

- le samedi de 11h00 à 12h30 pour les -9 ans garçons et filles (2006 à 2008).

Pour d'autres catégories, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. Notre club vous accueillera avec plaisir.

Renseignements sur le site Fb du HBM. Contacts : secretariathbm@yahoo.fr ou presidencehbm@yahoo.fr.

*Bonnes vacances à tous.
Sportivement vôtre, l'équipe du HBM*

Fermeture Mairie

La mairie et les services techniques seront fermés le **lundi 21 juillet 2014** en raison de la fête patronale. La mairie sera également **fermée les samedis du 12 juillet au 16 août**. En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56.

Centre de Loisirs

Le centre sera ouvert du **7 juillet au 14 août**.

Location pour vos réceptions

Il est possible de louer des tables et des chaises à la mairie :

- tables : 2,00 €
- chaises : 0,50 €
- transport : 10,00 €

Transport vers Villers-Cotterêts

Le jeudi **3 juillet** départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts.

Prix du billet : 2,80 € (merci de faire l'appoint de monnaie).

Petits rappels pour bien vivre ensemble...

- **Le brûlage des végétaux des jardins** est interdit par application du code de l'environnement et des articles 84 et 87 du Règlement Sanitaire Départemental.

- Il est strictement interdit de jeter des résidus de quelque nature que ce soit sur la voie publique. En conséquence, **les déjections canines doivent être ramassées sans délai** par le propriétaire du chien. (art. 99.2 du Règlement Sanitaire Départemental).

- **Limitation du bruit** (par arrêté préfectoral du 10 avril 2000) et horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins bruyants :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h - 14h30 à 19h30.

Samedis : 9h à 12h - 15h à 19h.

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

- Il est formellement **interdit de stationner dans les rues Jules Girbe et Racine** le mardi et vendredi matin afin que le camion de ramassage des ordures puisse passer et que la collecte des déchets soit effectuée.



Jusqu'au 31 août

Le plan canicule est activé à La Ferté-Milon

Les personnes âgées de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap, se sentant isolées et fragiles, et vivant à leur domicile, peuvent se faire connaître auprès de la mairie

en s'inscrivant dans le registre nominatif prévu à cet effet.

L'efficacité du plan canicule repose en grande partie sur l'existence d'un réseau local de solidarité. Parents, amis, voisins mais également associations, services de soins et d'aide à domicile sont déjà très actifs. Restons vigilants.

Numéros pratiques

Urgences Médicales : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Centre Antipoison : 0800.59.59.59

Dentiste : 03.23.96.90.79

Sage-femme libérale : 09.80.83.67.90 ou 06.95 59.20.31

Horaires d'ouverture de la mairie (Tél. 03.23.96.70.45)

du lundi au jeudi : 8h30 - 12h15 et de 13h30 - 17h30

vendredi : 8h30 - 12h15

samedi : 9h - 12h

Ordures ménagères	Papiers/emballages	Verre
Mardis 1 ^{er} -8-15-22-29 juillet Vendredis 4-11-18-25 juillet	Vendredis 4-11-18-25 juillet	Jeudi 3 juillet
Mardis 5-12-19-26 août Vendredis 1 ^{er} -8-15-22-29 août	Vendredis 1 ^{er} -8-15-22-29 août	Jeudi 14 août

Service-Public fr
Le portail de l'administration française

Structure	Jours et heures	Lieux
Halte garderie "Roule bout'chou"	Le mardi et le jeudi de 8h45 à 16h45 FERMÉE EN AOÛT	Groupe Saint Michel, 1, rue Saint Lazare 06.73.40.74.85 06.30.46.06.63 rouleboutchou@orange.fr
Vestiaire - CCAS (ouvert à tous)	Vendredi 29 août de 13h30 à 16h	1, rue Saint-Lazare
C.P.A.M (Sécurité Sociale)	Jeudi de 9h à 12h	CCAS Neuilly-Saint-Front
	Du lundi au vendredi, de 7h45 à 12h	Villers-Cotterêts
Assistante sociale	Mardis 8 juillet et 12 août de 14h à 16h30	1, rue Saint-Lazare 03.23.83.85.06
Secours catholique	Lundis 11 et 25 août de 14 à 15h	7, rue de la Cité
CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)	Sur rendez-vous au 0800.225.922	En mairie
Mission locale	Mardi 22 juillet de 14h à 16h30	CCOC Neuilly-Saint-Front
Conciliateur de justice	Sur rendez-vous. Contactez : M. Rousseau 06.31.29.80.54 M. Bécard 06.84.20.55.24	CCAS Neuilly-Saint-Front
Commission urbanisme	Sur rendez-vous (au 03.23.96.70.45)	En mairie

Benne de collecte des déchets verts aux ateliers municipaux le lundi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h. Un ramassage est organisé pour les personnes remplissant les trois conditions suivantes : mobilité réduite, vivant seule et sans véhicule.

La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.